

Saint-Just-la-Pendue

**Bulletin d'informations
municipales**



Décembre 2008

Le mot du Maire

Nous voici au seuil de l'année 2009 et comme le veut la tradition, avec le bulletin municipal « nouvelle formule », c'est le moment privilégié pour les élus de vous informer sur les travaux réalisés et les projets qui se concrétiseront prochainement dans votre commune ; c'est aussi une page ouverte aux associations pour faire le point sur leurs activités.

L'année 2008 se termine dans une crise financière et économique très soudaine et sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. La crise financière qui a tout d'abord éclaté aux Etats-Unis est aujourd'hui internationale. Elle entraîne dans le monde de nombreuses difficultés touchant les entreprises de tous secteurs et de toute taille, et de ce fait le chômage s'accroît. La France bien sûr n'est pas épargnée. Espérons que les dirigeants européens s'unissent pour trouver les solutions face à cette tempête dévastatrice.

Sur le plan local, 2008 aura été une année particulière ; les élections municipales se sont déroulées dans un climat où la démocratie aura pu s'exprimer pleinement. **La page est tournée.** Un nouveau conseil municipal **rajeuni** par des **forces vives, nouvelles et dynamiques** est maintenant à l'ouvrage.

Nous devons **tous** avoir, désormais, pour seul souci, celui de travailler dans l'intérêt de notre commune et de tous ses habitants, de participer de façon constructive au fonctionnement de la Copler. Des projets importants et vitaux pour notre avenir avaient été lancés sous le précédent mandat, et ils seront menés à bien, à commencer par le groupe scolaire qui accueillera les enseignants et les élèves courant 2009. Une commission compétente travaille aujourd'hui d'arrache-pied à l'implantation de la crèche très attendue par les jeunes parents et qui sera située, comme prévu, à proximité des écoles.



Ce mandat est consacré tout d'abord à « la petite enfance ». Il faut, en effet, mettre à disposition les services et les infrastructures susceptibles d'attirer de jeunes ménages à Saint-Just. L'arrivée de l'autoroute va incontestablement générer une évolution favorable de la démographie et nous devons, comme les communes voisines, profiter de cette opportunité.

Pour l'hôpital, les réformes en cours dans le domaine de la santé publique et la crise économique actuelle nous obligent à faire preuve de prudence, à exiger des garanties en ce qui concerne les subventions et les modalités de financement avant d'entreprendre des travaux. En revanche, les huit pavillons réservés aux personnes âgées seront disponibles au cours du premier trimestre.

Vous le constatez, quels que soient les obstacles, les soucis et les difficultés rencontrés, nous continuerons d'avancer. Pour ma part, je suis déterminé à mettre, comme je l'ai toujours fait, toute mon énergie et mon courage au service de la collectivité.

Que la paix, la joie, la santé vous accompagnent en cette année 2009 et, de tout cœur, meilleurs vœux à tous, à vos proches et à vos familles.

Votre Maire,
Guy FABRE



Le Conseil Municipal

Les 9 et 16 mars 2008, les électeurs ont procédé à l'élection des 15 conseillers qui auront en charge l'administration de la commune pendant les 6 prochaines années :

■ Résultat du 1^{er} tour

* Inscrits : 1 167 – votants : 942 – exprimés : 914
Ont été élus : – Franck ANDRE : 479 voix ; Catherine BERNARD : 509 voix ; Marc BONICHON : 506 voix ; Colette CHANNELLIERE : 495 voix ; Claude COQUARD : 560 voix ; Michel DUCREUX : 462 voix ; Guy FABRE : 463 voix ; Bernadette FERNANDEZ : 492 voix ; Vincent GRIVOT : 548 voix ;

Fabienne MATHÉLIN : 463 voix ; Robert MISSIRE : 523 voix ; Christine PISANI : 516 voix ; Louis RONDEPIERRE : 474 voix.

■ Résultat du 2^e tour

* Inscrits : 1 167 – votants : 847 – exprimés : 832
Ont été élus : Sylvain DUPUIS : 487 voix ; Guy SERRE : 477 voix.

■ La municipalité

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 21 mars pour l'élection du Maire et des adjoints. Ont été successivement élus au 1^{er} tour de scrutin :

- Guy FABRE, Maire
- Claude COQUARD, 1^{er} adjoint
- Robert MISSIRE, 2^e adjoint
- Colette CHANNELLIERE, 3^e adjoint
- Vincent GRIVOT, 4^e adjoint

■ L'organigramme et travaux du conseil municipal

Le conseil municipal s'est structuré en mettant en place des commissions dont le rôle en amont est d'instruire les dossiers, les décisions appartenant au conseil municipal.

Commission Economie et Finances

- *Son rôle* : élaboration des propositions budgétaires – relations avec le monde économique local (entreprises, artisans, commerçants).
- *Composition* : responsable : Guy FABRE – membres : Claude COQUARD, Robert MISSIRE, Colette CHANNELLIERE, Vincent GRIVOT.

Clef de voûte de la gestion financière municipale, le budget est préparé par la commission des finances, élargie à 2 conseillers municipaux à tour de rôle, avec le concours technique du receveur municipal.

NOS IMPÔTS LOCAUX

Taxe	2007			2008		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 154 000	7,35	84 819	1 214 000	7,35	89 229
Foncier bâti	1 057 000	12,32	130 222	1 154 000	12,32	142 173
Foncier non bâti	59 400	31,89	18 943	60 800	31,89	19 389
Professionnelle	3 709 000	8,98	333 068	3 809 000	8,98	342 048
TOTAL			567 052			592 839
■ LA DETTE DE LA COMMUNE						
– au 1 ^{er} janvier 2008	:	1 477 796	<i>Annuité payée en 2008</i>			
– prêt investissements 2008	:	400 000	– charge d'intérêts	:		66 337
Total	:	1 877 796	– remboursement du capital	:		148 467
– capital remboursé en 2008	:	148 467	Total	:		214 804
– dette au 31/12/08	:	1 729 329	– intérêts ligne trésorerie	:		4 144

BUDGET 2008 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– charges à caractère général	271 600	– remboursement personnel	16 000
– charges de personnel	296 650	– produits des services	37 400
– charges gestion courante	136 620	– impôts et taxes	608 570
– charges financières	70 800	– dotations/participations	296 664
– virement section d'investissement	218 985	– produits gestion courante	43 600
– opérations d'ordre	8 137	– produits exceptionnels	600
– charge exceptionnelle	42		
Total	1 002 834	Total	1 002 834

BUDGET 2008 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Solde 2007 reporté	118 201	– Virement du fonctionnement	218 985
– Capital des prêts	148 500	– Excédent 2007	217 688
– matériel transport	– 1 365	– FC. TVA	22 015
– Groupe scolaire	1 225 523	– Emprunts 2008	400 000
– Voirie 2008	13 900	– Subventions	744 163
– Carrefour groupe scolaire	12 500	– Reste à réaliser 2007	614 655
– Reste à réaliser 2007	701 184	– Opérations d'ordre	9 229
– Opérations d'ordre	1 092	– Prêt	300
– PLU	500		
– Achat local ex-DDE	7 000		
Total	2 227 035	Total	2 227 035

Etablir le montant des indemnités de fonction constitue l'une des premières décisions obligatoires soumises aux conseils municipaux nouvellement élus.

L'assemblée a fixé à 90 % du montant maximum prévu par les textes les indemnités de fonction qui seront versées au Maire et aux adjoints.

Le Maire et les adjoints continuent de prendre en charge sur leurs indemnités, et comme au cours des deux précédents mandats, les dépenses liées à :

- la cérémonie des vœux,

- la boisson servie à l'occasion du repas des anciens,
- la galette des rois,
- l'organisation des vins d'honneur pour les cérémonies commémoratives,
- l'arbre de Noël de la municipalité,
- l'accueil et réception des personnalités,
- les « boissons pétillantes à vertu digestive... » à l'occasion des repas d'associations auxquels sont conviés les élus,
- le voyage du conseil municipal.

Le renouvellement des conseils municipaux est aussi l'occasion pour le Directeur des services fiscaux de la Loire de nommer, sur

proposition du conseil municipal, les commissaires devant siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs. Cette commission est constituée comme suit pour les six prochaines années :

– *Membres titulaires* : Claude COQUARD – Fabienne MATHELIN – Michel DUCREUX – Marc ARQUILLIERE – Claude BERNAND – René ROCLE.

– *Membres suppléants* : Marc BONICHON – Colette CHANNELLIERE – Yves GALICHET – Jean GIROUDON – Raymond CHETAIL – Hubert BONNAMOUR.

Commission Voirie

- *Son rôle* : tout ce qui concerne l'entretien du domaine routier communal (déneigement, entretien courant, débroussaillage...) – élaboration et suivi des programmes d'investissement avec le concours d'un maître d'œuvre – tout ce qui touche le monde agricole – la signalisation.
- *Composition* : responsable : Claude COQUARD – membres : Michel DUCREUX, Marc BONICHON, Sylvain DUPUIS, Louis RONDEPIERRE, Franck ANDRE.

La construction du groupe scolaire a mobilisé l'essentiel des possibilités de financement dégagées par le budget cette année.

Aucun programme de voirie rurale n'a donc été inscrit au budget 2008.

La commune a cependant déposé un dossier auprès du Conseil Général qui a fait l'objet d'un accord de subvention à hauteur de 16 283 € pour 46 524 € HT de travaux, la commune ayant 4 ans pour « consommer » cette aide financière.

L'investissement figurant au budget général s'est limité à la construction d'un trottoir entre la place de la Chapelle et l'entrée du lotissement route de Néronde, travaux réalisés par

l'entreprise Eurovia pour un montant de 3 695 €, ainsi qu'un aménagement piéton le long de la RD 27 au droit du lotissement pour 7 351,85 € HT.

La commission a centré son activité sur la préparation du projet d'aménagement du carrefour près du groupe scolaire rue des Ecoles dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la Direction Départementale de l'Équipement.

La genèse du projet s'articule autour de l'idée directrice tendant à organiser et sécuriser circulation et stationnement près du groupe par la création de parking, d'un emplacement « côté école » réservé aux cars de ramassage scolaire et l'aménagement d'une aire de gira-

tion sur la propriété communale située à hauteur du 321 rue des Ecoles.

Pour le financement de cette opération qui sera inscrite au budget 2009, la commune a déposé auprès du Conseil Général de la Loire des dossiers de demande de subvention au titre des programmes « Amendes de police 2009 et 2010 » et « voirie rurale et communale 2009 ». Par ailleurs, une subvention de 30 000 € a d'ores et déjà été attribuée à la commune par M. Michel Thiollière, Sénateur de la Loire, au titre de sa réserve parlementaire.

Le conseil municipal a donné mission à la commission de mener une réflexion sur les possibilités d'amélioration de la desserte du hameau de Chanellière.





EUROVIA au lotissement.

Commission Bâtiments Communaux

- *Son rôle* : suivi de l'entretien du parc immobilier de la commune – élaboration et suivi des investissements en matière de bâtiment – réseau public d'assainissement – éclairage public – urbanisme (suivi des demandes, du PLU) – l'aménagement urbain – commission de sécurité.
- *Composition* : responsable : Robert MISSIRE – membres : Marc BONICHON, Franck ANDRE, Fabienne MATHÉLIN, Catherine BERNARD, Louis RONDEPIERRE.



M. Fournel, architecte et les élus sur le toit végétalisé du groupe scolaire.

Les quelque 40 réunions de chantier sur le site de construction du groupe scolaire ont rythmé le travail de la commission en 2008. Le bâtiment devrait être livré dans les délais prévus, sous la conduite du Cabinet d'architecture Fournel.

Cette opération a évidemment accaparé l'attention des élus même si environ 25 000 € de diverses interventions d'entretien sont enregistrés au budget.

Parmi les plus significatives, on peut citer la réfection complète de l'éclairage intérieur de la salle polyvalente réalisée par M. Charrondière, artisan-électricien nouvellement installé sur la commune, et la modification du garde corps et de la main-courante de l'entrée de la mairie confiée à l'entreprise Lambert Vial.

Pour éviter le plus possible le stationnement des véhicules en bordure de la départementale et sécuriser les abords du site, la plateforme d'un parking a été aménagée au stade de la route de Neulise, côté hameau de Corneys.

Par délibération du 15 février 2008, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme

ainsi que le zonage d'assainissement. Ce document, qui régit le droit de sols sur notre commune, n'est en rien figé et fera nécessairement l'objet d'évolutions au fil des années.

Les travaux d'aménagement du lotissement route de Néronde se sont terminés en fin d'année par la mise en enrobé des voies intérieures de desserte. Suite à des désistements, et à l'heure où nous préparons ce bulletin, trois lots sont disponibles. Le prix de vente est fixé à 25 € HT le mètre carré.

Deux containers de tri sélectif ont été mis en place au cimetière. Merci de bien vouloir respecter les consignes d'utilisation indiquées sur ces réceptacles.

Par décision préfectorale du 22 mai 2008, le plan d'épandage des boues de la station d'épuration a été autorisé. Le suivi technique et agronomique sera assuré par la SAUR. Trois agriculteurs locaux vont utiliser ces boues sur leurs terrains dans des conditions

compatibles avec les pratiques usuelles et rationnelles en agriculture et avec la protection de l'environnement.

Il appartient à l'assemblée de délibérer chaque année sur le montant de la part communale du tarif assainissement. Le prix qui sera appliqué pour l'exercice allant du 1/10/2008 au 30/09/2009 aux abonnés du service collectif d'assainissement a été fixé à :

- 62 € HT pour la prime fixe (70 € en 2007),
- 0,81 € HT le m³ consommé (0,65 € en 2007).

La commune a décidé l'acquisition au Département du garage / dépôt situé rue de l'Etang, auparavant utilisé par les services de la Direction Départementale de l'Équipement, pour un montant de 6 000 € (frais notariés en plus). Ce bâtiment sera rétrocédé en l'état sur 10 ans à la société locale de chasse La St-Hubert. L'opération bénéficie d'une subvention de 2 100 € du Conseil Général.



Commission Vie Quotidienne et Scolaire – Petite Enfance

- **Son rôle** : tout ce qui concerne la vie scolaire (ramassage scolaire, cantine, garderie, relations avec le sou des écoles, l'APEL, l'OGEC) – tout ce qui concerne « l'enfance » (crèche, centre de loisirs sans hébergement) – relations avec le centre social – attribution des subventions aux associations et suivi des bilans financiers avec le concours de la commission « environnement et animation ».
- **Composition** : responsable : Colette CHANNELLIERE – membres : Fabienne MATHELIN, Catherine BERNARD, Bernadette FERNANDEZ, Sylvain DUPUIS, Christine PISANI.

Une commune qui s'occupe de la petite enfance est une commune qui vit. Dans cette optique, la commission vie quotidienne et petite enfance a décidé, tout naturellement, de projeter l'ouverture d'une crèche. Une enquête a été réalisée auprès des familles, par le biais de questionnaires, sur les modalités de garde actuelles et les besoins à venir pour leurs enfants. Sur 200 distribués, 92 ont été rendus, soit 46 %. Nous vous remercions pour vos réponses, elles reflètent un grand intérêt pour notre projet, elles expriment votre souci pour la garde de vos enfants, dans un avenir proche, avec un nombre restreint d'assistantes maternelles. De plus, nous devons aussi réfléchir à une éventuelle réforme de l'éducation nationale qui tend à déscolariser les enfants de 2 à 4 ans. Où seront accueillis ces enfants ? Quel sera le rôle de la commune ? Nous allons continuer à travailler, avec l'aide des instances concernées (PMI, CAF, MSA). Nous vous tiendrons informé de l'avancement de notre projet.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer à 100 % du montant maximum les indemnités « études surveillées » versées aux enseignants des 2 écoles qui assurent ce service.

164 élèves à l'école publique et 33 élèves à l'école privée Notre Dame de Bel Air ont investi les locaux scolaires lors de la rentrée de septembre 2008.

La cantine municipale, ouverte aux enfants âgés d'au moins 4 ans, sert quotidiennement une moyenne de 65 repas.

La commune a lancé cette fin d'année une consultation auprès de fournisseurs potentiels pour la fourniture des repas à la cantine scolaire, sur la base d'un cahier des charges élaboré avec comme critère premier, la qualité de la prestation.

Le conseil municipal a maintenu en 2008 son soutien financier en direction des écoles publique et privée par le versement d'une aide de 55 € par élève au titre des fournitures scolaires, de 28,50 € par élève participant aux classes transplantées ainsi qu'une subvention de 130 € à l'USEP. L'école Notre Dame de Bel Air a bénéficié aussi d'une subvention communale pour les frais de chauffage, calculée sur la base de la consommation de fuel constatée à l'école publique, proratisée au nombre d'élèves.



Remise des dictionnaires.

copler.fr

Des représentants du conseil municipal siègent dans plusieurs structures intercommunales.

☐ au Conseil Communautaire de la Copler :

- Délégués titulaires : Guy FABRE (1^{er} vice-Président, responsable administration et finances), Claude COQUARD, Vincent GRIVOT, Bernadette FERNANDEZ.
- Délégués suppléants : Robert MISSIRE, Catherine BERNARD, Fabienne MATHELIN, Sylvain DUPUIS.

☐ au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Vincent GRIVOT, Christine PISANI, Franck ANDRE, Fabienne MATHELIN.

☐ au Comité du Syndicat des Eaux du Gantet :

- Délégués titulaires : Guy FABRE, Franck ANDRE.
- Délégués suppléants : Marc BONICHON, Louis RONDEPIERRE.

☐ au Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire :

- Délégué titulaire : Robert MISSIRE.
- Délégué suppléant : Claude COQUARD.

☐ au Conseil d'Administration de l'Hôpital Fernand Merlin :

- Colette CHANNELLIERE, Michel DUCREUX.

La Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, plusieurs compétences : l'aménagement de l'espace, les actions de développement économique, la politique du logement et du cadre de vie, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique culturelle et de communication, la petite enfance, la jeunesse et l'emploi.

Le bureau communautaire, composé de son Président, de 9 vice-Présidents responsables de commissions et de 6 autres maires du canton :

- M. Claude Janin, Président, Maire de Fourneaux,
- M. Guy Fabre, vice-Président, Maire de St-Just-la-Pendue (administration – finances),
- M. Jean-Paul Ducreux, vice-Président, Maire de Neulise (développement économique),
- M. Pierre Colombat, vice-Président, Maire de St-Symphorien-de-Lay (urbanisme – paysage),

Commission Environnement et Animation

- **Son rôle :** cadre de vie (fleurissement, espaces verts, propreté du village, mobilier urbain) – information (flash-infos, bulletin municipal) – animation (organisation des cérémonies) – organisation des festivités (colis de Noël avec le CCAS, repas des anciens, galette des anciens, fête des mères, fête patronale, foires) – relations avec les associations et attribution des subventions avec le concours de la commission vie quotidienne et scolaire.
- **Composition :** responsable : Vincent GRIVOT – membres : Christine PISANI, Bernadette FERNANDEZ, Michel DUCREUX, Guy SERRE.

Les associations locales tiennent un rôle prépondérant dans l'animation de la commune. Il est donc normal que les élus soient attentifs aux desideratas de ces acteurs de la vie locale. En ce sens, la réunion avec les présidents de sociétés constitue l'un des temps forts de l'année car, outre la planification des manifestations, elle permet à chacun de faire part de ses projets et de ses difficultés éventuelles. La traduction du soutien municipal aux asso-

ciations, outre les équipements, prend différentes formes, de l'attribution de subventions (20 000 € budgétisés en 2008) à la mise à disposition du personnel technique en passant par des interventions plus spécifiques comme l'achat du feu d'artifice (environ 2 000 €) tiré pour la fête patronale ou la prise en charge de réceptions particulières, comme la remise du label de Fédération Française de Football à Goal Foot cette année.

L'organisation et le financement du repas des anciens ou le colis de Noël offert aux personnes âgées, en liaison avec le Centre Communal d'Action Sociale, permettent de conforter un lien social avec cette génération. La commission sera attentive à renforcer la propreté générale de la commune et à lui donner une image accueillante par le biais du fleurissement, avec le concours des particuliers.



Réunion des présidents des sociétés.

- M. Jean-François Dauvergne, vice-Président, Maire de Régný (habitat – cadre de vie),
- M. Daniel Bezin, vice-Président, Maire de St-Victor-sur-Rhins (environnement),
- M. Michel Dépierre, vice-Président, Maire de Lay (bâtiments – travaux),
- M. Antoine Pignard, vice-Président, Maire de Croizet-sur-Gand (propreté),
- M. Jean-Paul Capitan, vice-Président, Maire de Cordelle (actions sociales),
- M. Jean Deloire, vice-Président, Maire de Vendranges (développement culturel).

Les 6 autres membres du bureau :

- M. Paul Valois, Maire de Chirassimont (service aux personnes dépendantes),
- Mme Béatrice Fournel, Maire de Machézal (vie scolaire et enfance),
- M. Jean-Noël Cimetière, Maire de Neaux (patrimoine et histoire),
- M. Gilbert Duperray-Millaud, Maire de Pradines (énergies),
- M. Paul Deloire, Maire de St-Cyr-de-Favières (traitement des déchets),
- M. André Roche, Maire de St-Priest-la-Roche (tourisme).

La Cople a mis en place des commissions thématiques et consultatives auxquelles participent des délégués du conseil municipal :

- **Développement culturel :** Vincent GRIVOT, Guy SERRE, avec notamment le devenir du théâtre Bel Air.
- **Actions sociales :** Colette CHANNELLIERE, Bernadette FERNANDEZ, avec entre autres le contrat enfance jeunesse, les projets de création de crèches.
- **Environnement :** Catherine BERNARD, Louis RONDEPIERRE, en charge du contrat de rivière, de l'assainissement non collectif.
- **Propreté :** Franck ANDRE, Michel DUCREUX : gestion des déchetteries, du tri sélectif.
- **Logement – cadre de vie :** Robert MISSIRE, Marc BONICHON : mise en œuvre du programme local de l'habitat, l'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
- **Urbanisme – paysage :** Claude COQUARD, Sylvain DUPUIS, en charge plus particulièrement des circuits de randonnées et du plan paysage.
- **Développement économique :** Guy FABRE, Fabienne MATHELIN, pour tout ce qui concerne les zones d'activités, le schéma de développement économique.

Syndicat des Eaux du Gantet

A la demande du service de la Police de l'Eau, le syndicat a commandé une étude – diagnostic sur, notamment, la stabilité de la route/digue et de la digue principale du barrage d'Echanssieux.

Suite aux conclusions de ce rapport, le syndicat a engagé dès cette fin d'année d'importants travaux consistant :

- à conforter la route/digue par la mise en place d'enrochement,
- à réaliser une intervention de réfection du parement amont de la digue principale,
- dans la mesure où il était nécessaire de vider la retenue pour effectuer ces opérations, à curer les deux bassins, d'une part pour augmenter la capacité de stockage (environ 10 000 m³ de matériaux ont été extraits) et, d'autre part, préserver la qualité des eaux brutes.

Pendant le déroulement des opérations, la station de traitement de l'eau a continué à fonctionner mais l'essentiel de l'alimentation en eau des abonnés des cinq communes a été assuré par les interconnexions existantes avec les syndicats « Rhône-Loire-Nord » et « Monts du Lyonnais ».

Ces quelques lignes ne résument qu'imparfaitement la difficulté, tant administrative que



Le curage et la réfection de la digue.

technique, qui a accompagné le montage et la réalisation de ce dossier par l'Administration, la SAUR, société gestionnaire, les techniciens publics et privés et le nouveau Conseil d'Administration élu à la suite des élections de mars dernier, à savoir : M. Guy FABRE, Président – M. Jean-Pierre BISSAY, vice-Président, adjoint au Maire de Ste-Colombe-

sur-Gand – MM. Jean-Claude TISSOT et Patrick PROST, délégués de St-Marcel-de-Félines – MM. Antoine PIGNARD et Michel PERRET, délégués de Croizet-sur-Gand – Mme Michèle BRESCANCIN et M. Daniel BOURGEOIS, délégués de Neulise – M. Louis DENIS, délégué de Ste-Colombe-sur-Gand et M. Franck ANDRE, délégué de St-Just-la-Pendue.



Infos

Architecte – conseil

Un architecte – conseil du Département assure des permanences le 1^{er} jeudi de chaque mois dans les bureaux de la Copler pour renseigner gratuitement les particuliers, sur des questions liées aux constructions. Rendez-vous à prendre en téléphonant à la Copler.

Amélioration de l'habitat

Vous voulez entreprendre des travaux dans votre logement, valoriser votre patrimoine : l'organisme Habitat et Développement vous apporte des conseils techniques, vous aide dans vos démarches administratives, vous informe des aides financières possibles. Votre correspondant : M. Kling, tél. : 04.77.91.28.97 – permanence à la Copler le 2^e mardi de chaque mois, tél. : 04.77.62.77.62.

Raccordement aux réseaux

Le raccordement des habitations aux réseaux eaux usées et eaux pluviales nécessite un contrôle de conformité effectué « tranchées ouvertes » (avant remblaiement). Il est impératif que le pétitionnaire prenne contact avec la SAUR à St-Germain-Laval, gestionnaire des réseaux, qui effectuera ce contrôle et délivrera un certificat de conformité.

Hôpital Local Fernand Merlin

❑ De nouvelles perspectives

L'année 2009 sera pour l'hôpital local de St-Just-la-Pendue une année décisive engageant son avenir pour de longues années.

La nouvelle loi hospitalière, discutée au Parlement en janvier, va refondre totalement le milieu hospitalier.

Autour d'un établissement de référence, c'est-à-dire pour nous le Centre Hospitalier de Roanne, vont se greffer les Hôpitaux et le vocable « Local » est supprimé.

Ce regroupement peut se faire sous l'aspect d'une intégration, mais également sous l'aspect convention pour certaines prestations.

La future loi hospitalière nous apportera plus de renseignements, mais déjà on peut être sûr que le Conseil d'Administration va être remplacé par un Conseil de Surveillance assisté d'un directoire, le directeur disposant davantage de prérogatives liées au recrutement des médecins...

Il faut donc attendre cette loi pour connaître les nouvelles orientations.

La construction des bâtiments intitulés « Les Terrasses de l'Hôpital » avance conformément au planning prévu et le projet de développement de la structure est reporté,



Pavillons en construction.

compte tenu des nombreuses incertitudes qui existent dont celles liées aux circonstances économiques, afin de ne pas pénaliser le prix de journée hébergement par un emprunt important.

L'accueil de jour « au fil des saisons » poursuit sa progression importante en recevant des personnes du département du Rhône.

L'année 2009 verra une nouvelle fois la procédure de certification se mettre en œuvre à l'automne 2009.

Comme on peut le constater, l'établissement, comme l'ensemble des structures hospitalières, attend avec impatience ces nouveaux éléments et il se prépare au mieux à affronter cette nouvelle situation.

Le Directeur, J.P. DUMAS



Remise du matelas anti-escarre par Espoir Santé Harmonie.

Conseil d'Administration

- Président : M. Guy Fabre, Maire de St-Just-la-Pendue
- Mme Colette Channellière, déléguée commune de St-Just-la-Pendue
- M. Michel Ducreux, délégué commune de St-Just-la-Pendue
- Mme Françoise Schneider, déléguée commune de St-Symphorien-de-Lay
- M. Jean-Paul Philibert, délégué commune de Neulise
- M. Michel Chartier, Conseiller Général
- M. le Docteur Patrick Pisani, commission médicale d'établissement
- M. le Docteur Bernard Chabanne, commission médicale d'établissement
- M. le Docteur Roland Muzelle, commission médicale d'établissement
- Mme Valérie Oblette, commission du service de soins infirmiers
- Mme Renée Bernardin, représentant personnel titulaire
- Mme Anne-Marie Crépet, représentant personnel titulaire
- M. le Docteur Joseph Pujol, personnalité qualifiée
- M. le Docteur Jean-Claude Ducreux, personnalité qualifiée
- M. Jean Muzelle, personnalité qualifiée
- M. André Marcellin, représentant des usagers
- Mme Christiane Bourgeois, représentant des usagers
- M. Michel Tissier, représentant des usagers

Surconsommation d'eau

Il est rappelé aux abonnés du Syndicat des Eaux du Gantet que toute surconsommation d'eau due à une fuite après compteur reste entièrement à la charge de l'abonné. Un contrôle régulier de la consommation enregistrée au compteur d'eau peut permettre de limiter le risque. Par ailleurs, certaines compagnies proposent une assurance couvrant ce genre de sinistre.

La CRAM communique

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie Rhône-Alpes a ouvert une agence RETRAITE (conseil, préparation, dépôt et instruction des dossiers retraite), 47 cours de la République à Roanne, tél. : 0821.10.69.10, ouverte les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le mardi, de 13 h 30 à 17 h.

Guide des randonnées



La Coper a édité un nouveau guide des randonnées proposant un réseau de plus de 350 kilomètres d'itinéraires balisés sur les différentes communes du canton. Ce guide est disponible en mairie au prix de 10 €.

Etat Civil de l'année 2008 (arrêté au 1^{er} décembre 2008)

Naissances (18)

MATHELIN Fabrice, 1^{er} janvier 2008 à Roanne
ROZIER Elise, 6 janvier 2008 à Roanne
MONTORO Théo Jean-Benoît Gérard, 31 janvier 2008 à Roanne
FRENEAT Charline Aurélie, 25 février 2008 à Roanne
DAMIAN-FARJOT Mattéo, 28 février 2008 à Roanne
DURET-TERRADE Clarisse Marie, 20 mars 2008 à Roanne
BERTHELOT Nathan Benjamin Claude, 25 avril 2008 à Roanne
CHANNELLIERE Pierre, 5 mai 2008 à Roanne
PEILLER Théo, 9 mai 2008 à Roanne
LEVY Rudy Antoine, 12 juillet 2008 à Roanne
RAFFIN Inès, 8 août 2008 à Roanne
DE OLIVEIRA Andy Théo, 11 août 2008 à Roanne
GIROUD Mathilde, 13 septembre 2008 à Roanne
FELIX Maëlle, 26 septembre 2008 à Roanne
PEYRON Tessa, 28 septembre 2008 à Roanne
CONTI Luca Christian Rémo, 14 novembre 2008 à St-Priest-en-Jarez
RAMBIER Soline Yolande, 21 novembre 2008 à St-Priest-en-Jarez
VIZIER Emile, 22 novembre 2008 à Roanne

Décès (14)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

MERCIER Louis Claudius Pierre, 1^{er} décembre 2007 à Lyon
FERRANDI Pierre Venant, 29 décembre 2007 à l'hôpital local
CZOBYEZ Romane, 2 janvier 2008 à Roanne
MERCIER Adélaïde née GUYONNET, 12 mars 2008 à l'hôpital local
MOUTON Marcel, 1^{er} avril 2008 à Montbrison
PLUCHOT Jean Maurice, 22 avril 2008 à St-Just-la-Pendue
MURAT Elise Juliette née VIAL, 25 avril 2008 à Lyon
DUCREUX Henri Marius Benoît, 7 mai 2008 à St-Just-la-Pendue
RAFFIN Marcel Jacques, 19 mai 2008 à l'hôpital local
SOLVERY Perrine Annette née CHANELLIERE, 3 juin 2008 à l'hôpital local
DESSEIGNE Charles Marie Stéphane, 9 juillet 2008 à l'hôpital local
COQUARD Pierre, 2 août 2008 à Roanne
VERNE Marie Annette née FORET, 5 août 2008 à St-Just-la-Pendue
MATHELIN Bénédicte Félicie née NOYEL, 18 novembre 2008 à l'hôpital local

Mariages (9)



CHANELLIERE Loïc et **GAY** Géraldine, 1^{er} mars 2008
MUZEL Eric et **COUINEAU** Michèle Andrée, 8 mars 2008
BOUCHET Michel François Claude et **NGONDA** Marthe, 22 mars 2008
MARCONNET Julien Jean Pierre et **MICHARD** Séverine Marie Laure, 14 juin 2008
GACON Mickaël et **NOTIN** Carole, 12 juillet 2008
PERRIER-DAVID Alexandre Laurent et **NOYEL** Lucie Simone, 12 juillet 2008
VANDAPEL Jean-Luc Raymond Marcel et **PATET** Sylvie Marie-Thérèse, 12 juillet 2008
FONTAIN Patrick Marcel Robert et **FRANCHINARD** Maryline Vincent, 8 août 2008
LAURENT Eric et **HUERTAS** Cécile, 13 septembre 2008



Informations pratiques

❑ Ouverture du secrétariat de mairie :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 10 h à 12 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 11 avril, 2 mai, 9 mai et 11 juillet 2009.

❑ Monsieur le Maire :

→ reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

❑ Permanence :

→ **Assistante sociale** : le vendredi de 9 h à 12 h.

❑ Téléphones utiles :

- Mairie ☎ 04.77.63.20.12
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr Fax : 04.77.63.50.51
- Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
- Gendarmerie de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.70.74
- Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
- SAUR (eau et assainissement) ☎ 04.77.65.40.33
- Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42

→ Infirmiers à domicile

(M. FOURIE et M. BIGARNET)

☎ 04.77.63.53.30

→ Kinésithérapeute à l'hôpital local

(M. BUISSIER)

☎ 04.77.63.20.41

❑ Les correspondants de presse :

→ La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER

☎ 04.77.63.52.94

→ Le Pays Roannais : André CREPET

☎ 04.77.63.53.25

→ L'Essor : Marie-Thérèse ARQUILLIERE

☎ 04.77.63.23.27

→ Le Paysan de la Loire : Sylvain DUPUIS

☎ 04.77.63.27.40

❑ Ordures ménagères :

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

❑ Déchetterie :

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

☎ 04.77.63.21.13

❑ Tri sélectif :

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, cour près de la caserne des sapeurs-pompiers.

Recensement de la population

L'INSEE a communiqué à la commune courant 2008 les premières informations relatives au dépouillement du recensement de la population réalisé début 2007 à St-Just. Voici quelques éléments intéressants :

- Population : 1 523 habitants (+ 7,3 % par rapport à 1999) dont 47,9 % d'hommes et 52,10 % de femmes.
- Tranches d'âge :
 - * 0 à 19 ans : 24 % (hommes) - 18 % (femmes)
 - * 20 à 39 ans : 21 % (hommes) - 18 % (femmes)

* 40 à 59 ans : 26 % (hommes) - 24 % (femmes)

* 60 et plus : 29 % (hommes) - 40 % (femmes)

• Résidences principales : 633, dont 72,2 % de propriétaires et 26,2 % de locataires.

• Actifs : 39,20 % de la population.

• Inactifs :

* retraités : 36,6 %

* élèves étudiants : 4,5 %

* autres inactifs : 19,7 %

Calendrier des Manifestations en 2009

(connues au 30 novembre 2008)

JANVIER

Dimanche 11 Vœux de la municipalité
Samedi 7 Concours de belote des pompiers
Dimanche 18 Galette des rois des anciens
Vendredi 23 Concours de belote du sou des écoles

FEVRIER

Vendredi 6 Journée du sang
Samedi 7 Soirée carnaval de l'école publique
Dimanche 8 Thé dansant de la FNACA
Dimanche 15 Loto du club de l'amitié
Samedi 21 Tournoi de tennis de table
Samedi 28 Spectacle du groupe artistique

MARS

Dimanche 1^{er} Banquet des chasseurs
Samedi 7 Tournoi de tennis
Spectacle du groupe artistique
Dimanche 8 Thé dansant de l'école privée
Spectacle du groupe artistique
Spectacle du groupe artistique
Vendredi 13 Concert de l'harmonie municipale
Samedi 14 Concours de belote du football
Vendredi 20 Tournoi de tennis
Samedi 21 Vente de gaufres du sou des écoles
Dimanche 22 Tournoi de tennis
Cérémonie de la FNACA
Samedi 28 Tournoi de tennis
Dimanche 29 Tournoi de tennis

AVRIL

Samedi 18 Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie
Dimanche 19 Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio
Samedi 25 Championnat de tennis
Dimanche 26 Concours de boules de l'amicale
Championnat de tennis

MAI

Vendredi 1^{er} Marche des Pas Pressés
Vendredi 8 Défilé et cérémonie commémorative
Vendredi 15 Journée du sang
Samedi 16 Radio crochet du sou des écoles
Mardi 19 Concours de boules de l'amicale
Jeudi 21 Tournoi de football des copains
Soirée des commerçants
Jumelage
Samedi 23 Championnat de tennis
Dimanche 24 Championnat de tennis
Samedi 30 Foire
Vente de gaufres de l'école privée
Dimanche 31 Fête des classes

JUIN

Samedi 6 Championnat de tennis
Dimanche 7 Championnat de tennis
Samedi 13 Tir aux pigeons
Dimanche 14 Concert de l'harmonie municipale
Samedi 20 Tir aux pigeons
Concours de boules de l'amicale
Championnat de tennis
Journée découverte de tennis
Fête de l'école privée
Dimanche 21 Championnat de tennis
Samedi 27 Fête de l'école publique

JUILLET

Mardi 14 Défilé et concert à l'hôpital
Samedi 18 Concours de boules de l'amicale

AOUT

Mercredi 19 Pique nique de la FNACA

SEPTEMBRE

Samedi 5 Fête patronale
Dimanche 6 Fête patronale
Lundi 7 Concours de pétanque du sou des écoles
Samedi 12 Concours de boules de l'amicale
Dimanche 27 Loto de l'école privée

OCTOBRE

Dimanche 4 Banquet des anciens
Vendredi 16 Journée du sang
Samedi 17 Tournoi de tennis
Dimanche 18 Tournoi de tennis
Dimanche 25 Loto du jumelage
Vendredi 30 Concours de belote du club de l'amitié
Samedi 31 Foire
Vente de gaufres de l'école privée
Championnat de tennis

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er} Championnat de tennis
Mercredi 11 Défilé des anciens combattants
Samedi 14 Soirée familiale du football
Dimanche 22 Sainte Cécile de l'harmonie municipale
Dimanche 29 Loto du sou des écoles

DECEMBRE

Samedi 5 Banquet des pompiers
Samedi 12 Tournoi de tennis
Dimanche 13 Arbre de Noël du conseil municipal
Samedi 19 Tournoi de tennis
Dimanche 20 Choucroute de la FNACA
Distribution des colis aux anciens
Tournoi de tennis
Tournoi de tennis

Système d'immatriculation des véhicules

Un nouveau système d'immatriculation des véhicules va se mettre progressivement en place dès le 1^{er} janvier 2009 pour les véhicules neufs et à partir du 1^{er} mars 2009 pour les véhicules d'occasion lors d'un changement de propriétaire, d'adresse ou de toute autre modification affectant la carte grise. Un numéro d'immatriculation, composé de 2 lettres, 3 chiffres et 2 lettres, sera définitivement attribué à chaque véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction. Vous pourrez faire immatriculer votre véhicule partout en France auprès d'un professionnel (garagiste, concessionnaire) ou d'une Préfecture. Sur la plaque d'immatriculation, un emplacement est prévu pour faire figurer le numéro du département de votre choix qui n'aura donc plus nécessairement de lien avec l'adresse de l'automobiliste.

Service propreté

Les points propreté mis en place par la Copler avenue des Granges Blanches, rue des Ecoles et carrière rue de Lyon sont réservés au dépôt de verres, papiers et emballages. Il est aussi anormal qu'incongru de retrouver, au pied des containers, des sacs d'ordures ménagères, des... téléviseurs (!) ou autres objets hétéroclites. La commune organise 2 fois par an une collecte des objets encombrants ; la Copler assure chaque jeudi le ramassage des ordures ménagères ; la déchetterie située entre Croizet-sur-Gand et St-Symphorien-de-Lay est accessible à tous les administrés : ces différents services sont organisés pour justement éviter ce genre de « dérapages ». Merci au moins de respecter cette volonté de préserver notre environnement.

Fleurissement

Dix habitants de la commune ont participé au concours du fleurissement cantonal.

Merci pour leur accueil !



★ OÙ EST LE GAGNANT ? ★



Instants choisis



Remise de la médaille communale à Robert lors de sa retraite.



A l'école, Marie s'en va, Valérie arrive.



Cérémonie des vœux 2008.

Un nouvel élan pour l'association des commerçants.



L'hôpital en fête

Présentation du chantier autoroutier A89 avec Monsieur Choisey.



La journée des Rois.



Concert du 14 juillet.



Classes en 8 : les conscrits avant le défilé.



110 convives au banquet des Anciens.

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR (Personnes âgées)	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59	Football	Guillaume Cortey	☎ 04.77.28.15.62
Amicale Laïque	Jacques Villard		Goal Foot	Jean-Luc Augereau	☎ 04.77.63.23.76
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69	GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Association des Commerçants	Christophe Rozier	☎ 04.77.63.21.53	Groupe Artistique	Patrick Philibert	☎ 06.70.31.16.04
Association Parents Ecole Privée (APEL)	Mireille Michon	☎ 04.77.63.54.22	Gymnastique Volontaire	Edith Minot	☎ 04.77.63.20.24
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58	Harmonie Municipale	Daniel Imbert	☎ 04.77.63.27.66
Association Soleil d'Automne	André Crépet	☎ 04.77.63.53.25	Jumelage	Hervé Grosbellet	☎ 04.77.64.68.50
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13	Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Boule Amicale	Raphaël Lièvre	☎ 04.77.72.45.15	OGE	Muriel Forcellini	☎ 04.77.63.29.22
Centre Aéré	Corinne Petit	☎ 06.09.71.41.55	Pompiers	Pascal Peronnet	☎ 04.77.63.28.17
Centre Social Fernand Merlin	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59	Pompiers (Amicale)	Albert Mathelin	☎ 04.77.63.27.81
Chasse Saint-Hubert	Joseph Brescancin	☎ 04.77.63.23.29	Prisonniers de Guerre	Pierre Vergiat	☎ 04.77.63.22.25
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86	Responsable local de la Pêche	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16
Comité des Fêtes	Gaétan Coquard	☎ 06.62.53.91.39	Sou des Ecoles	Arlette Chaffraix	☎ 04.77.63.54.43
Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29	STO	Dominique Brescancin	☎ 04.77.63.52.72
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65	Tennis	Joël Salvia	☎ 04.77.63.28.83
			Tennis de Table	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Tout au long de l'année scolaire, notre association organise de nombreuses manifestations pour financer des activités sportives et culturelles ainsi que du matériel éducatif. Ces moyens supplémentaires contribuent à permettre à l'enfant une plus grande ouverture au monde extérieur et ainsi un épanouissement personnel.

☐ Activités de l'année écoulée

- **Semaine du goût** : les élèves du cycle 1 ont dégusté des fruits secs, ceux du cycle 3 des pâtisseries orientales en lien avec un travail en littérature et ceux du cycle 2 ont visité le laboratoire de notre traiteur local.
- **USEP** : les trois classes de grands ont participé à des rencontres sportives organisées avec les élèves du canton.
- **ASAJ** : le sou des écoles a également financé l'intervention d'un animateur sportif dans la classe des GS-CP, pendant 7 semaines.
- **Abonnements** : chaque classe a bénéficié d'abonnements à des albums ou des magazines.
- **Noël** : Une conteuse professionnelle a transporté les enfants dans la magie des contes de Noël : trois représentations différentes pour chacun des cycles, suivies d'un moment d'échanges autour de manta-

rines et papillotes. En maternelle, les enfants ont pu aussi découvrir, au pied du sapin, des nouveaux porteurs, différents jouets et jeux de société.

- **Spectacles à la salle de théâtre** : deux spectacles de marionnettes ont été proposés par l'UCOL (Union Cantonale des Œuvres Laïques), pour le cycle 2 : Hansel et Gretel, pour le cycle 3 : La Belle et La Bête.

- **Prévention routière** : le sou des écoles a financé l'intervention de la gendarmerie auprès de tous les élèves de CM1 et CM2 pour une partie théorique le matin et un déplacement sur circuit l'après-midi.

- **Voyage scolaire à Lyon des CE2-CM1 et MS-GS** : pour les grands, visite du musée de l'imprimerie et du musée de la marionnette, découverte de la magie du cinéma à l'Institut Lumière, promenade dans le vieux Lyon, retour en métro et bus, et enfin visite au Musée d'Art Contemporain de l'exposition Keith Haring. La nuit au centre d'hébergement a ravi tous les élèves. Les MS-GS ont eux aussi découvert, au Musée d'Art Contemporain, Keith Haring puis, après un moment de repos dans le parc de la Tête d'Or, ils ont fait connaissance avec le monde marin, ses requins et ses poissons exotiques à l'Aquarium. A l'Arbresle, les deux classes ont partagé un rapide goûter, bousculées par la pluie.

- **Foire de Roanne** : les PS2 et MS se sont rendus à la foire de Roanne qui avait pour thème principal « les plantations et le potager ».

- **Intervention d'une animatrice Copley** (spécialisée dans le développement durable) : auprès de la classe de CP, pour sensibiliser les enfants au tri de déchets et leur faire découvrir des objets recyclés issus du tri.

- **Randonnée itinérante à vélo** : après une longue préparation dans la cour puis autour du village, les élèves de CM1-CM2 étaient prêts pour une grande aventure de 3 jours avec, pour seul moyen de transport, leur bicyclette et, avec pour objectif la pratique du cyclisme, bien sûr, mais aussi la découverte du patrimoine local : le château de l'Aubépin (Fourneaux), le château de Chenevoux (Bussières), les ruines de Donzy (Salt-en-Donzy), le village médiéval de Pouilly-les-Feurs. La classe a également visité le musée du tissage et de la soierie de Bussières et le musée d'archéologie de Feurs. Ce périple d'un peu plus de 80 km a permis à chacun de s'initier au goût de l'effort et à l'esprit d'entraide au sein d'un groupe.

- **Sortie poneys** : les élèves de PS2, MS et GS se sont rendus à Amplepuis au Poney Club « Les Allouets » pour une journée de détente à connaître cet animal, le soigner et se promener.

- **Fête de l'école** : avec pour thème « la danse », chaque classe a présenté des évolutions autour de musique de styles différents. Ce jour-là, nous avons voulu également faire une surprise à Marie Lévy et lui témoigner toute notre sympathie à l'occasion de son départ à la retraite.

CALENDRIER DES ANIMATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

Nous vous convions à nos différentes manifestations :

- Loto, le dimanche 23 novembre 2008
- Vente de sapins, début décembre 2008
- Concours de belote, le vendredi 23 janvier 2009
- Soirée carnaval, le samedi 7 février 2009
- Vente de gaufres, le samedi 21 février 2009
- Radio crochet, le samedi 16 mai 2009
- Fête de fin d'année, le samedi 27 juin 2009
- Concours de pétanque, le lundi 7 septembre 2009
- Loto, le dimanche 29 novembre 2009

L'association remercie toutes les personnes qui, par leur soutien ou leur participation, contribuent à la réussite de ces manifestations.



ÉCOLE NOTRE DAME DE BEL AIR

C'est une école rurale dans laquelle règne une ambiance familiale et où le nombre d'enfants permet de s'occuper de chacun individuellement.

❑ Les activités de l'année écoulée

- Les enfants de CE-CM se sont rendus à la mairie afin de visiter la partie publique et administrative : bureau du Maire, salle des archives...
- Le père Noël est passé comme chaque année à l'école apportant des cadeaux pour chaque classe. La célébration a permis à tous de se retrouver pour fêter ce moment important de l'année.
- Les enfants de l'école ont rejoint leurs camarades de Neulise afin d'assister à des spectacles intitulés « Ferdinand, le Goéland » pour les classes maternelle-CP et « Peuples du Monde » pour les CE-CM. Ces spectacles permettent de faire participer les enfants en mêlant chants, danses, vidéos, marionnettes ou mimes pour les petits.
- Comme chaque année, le carnaval a permis aux enfants de se promener déguisés dans les rues du village.
- Des bénévoles de la Croix Rouge ont rendu visite aux enfants pour les sensibiliser aux dangers domestiques.
- Dans le cadre du projet sur le patrimoine, les enfants de l'école ont visité le château de St-Marcel-de-Félines.
- En lien également avec le projet, une sortie a eu lieu à Marcilly-le-Châtel, à la volerie du Forez. L'après-midi, les grands de CE-CM ont frappé des pièces de monnaie et ont découvert des objets du moyen âge.
- Patrick Chopin de la Chambre des métiers et de l'artisanat a rendu visite à l'école, choisie parmi toutes celles du roannais pour participer à un concours de dessins sur le thème « Dessine-moi le métier d'un artisan ou un métier dans l'artisanat ». Les dessins réalisés à l'aide d'éléments naturels



ont été très appréciés et des bons d'achat ont été offerts à l'école. Deux enfants ont représenté l'école lors de la finale à Roanne.

- Les enfants de St-Just, Neulise, St-Symphorien et Fourneaux se sont retrouvés en fin d'année afin de participer à une rencontre sportive. Le soleil a permis de profiter de la campagne le matin lors d'une marche.
- La fête de fin d'année sur le thème du patrimoine a permis aux enfants de CE-CM de remonter le fil de l'histoire et aux plus petits de reprendre les anciennes chansons françaises.

❑ Les services proposés par l'école

- Nous avons encore cette année la présence d'une enseignante qui tourne sur les écoles du réseau (St-Symphorien, Neulise, Fourneaux et St-Just) pour aider les enfants.
 - La garderie est assurée le matin à partir de 7 h 30.
 - Le repas de midi est servi à la cantine municipale.
 - Le soir, l'étude est assurée par les enseignantes.
- Pour plus de renseignements, prendre contact avec Mme Chanellière, ☎ 04.77.63.52.50.

❑ L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) et l'organisme de gestion des écoles catholiques (O.G.E.C.)

- Les manifestations organisées par ces 2 associations permettent d'aider financièrement au fonctionnement de l'école ainsi qu'aux sorties scolaires.

Les dates à retenir

- 8 mars 2009 : thé dansant
- 30 mai 2009 : gaufres
- 20 juin 2009 : fête de l'école
- 27 septembre 2009 : loto
- 31 octobre 2009 : gaufres

❑ Les membres du bureau

A.P.E.L.

- Présidente : Mireille Michon
- Trésorier : Michel Lacroix
- Trésorier adjoint : Jean-Pierre Fabre
- Secrétaire : Bérangère Chenaud

O.G.E.C.

- Présidente : Muriel Forcellini
- Trésorière : Valérie Auberger
- Secrétaire : Nadège Giraud

L'école tient de la vaisselle à votre disposition. S'adresser à Mme Michon ☎ 04.77.63.54.22.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

N'hésitez pas à en pousser la porte lors des permanences ! La bibliothèque est ouverte à tous : petits et grands.

- *Lieu* : local situé dans la mairie, 52 rue du 11 Novembre.
- *Permanences* : le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi (sauf le dernier du mois) de 10 h 00 à 12 h 00.
- *Cotisation annuelle* : 5 € par famille.
- Les plus jeunes, dès 2 ans, trouveront des albums, des contes.
- Les 7-14 ans pourront choisir des romans, des BD, des revues et des documentaires.
- Les adultes opteront pour des romans de tous genres, des BD, des documentaires, des revues.

Récemment, le fonds propre à St-Just s'est enrichi de 40 romans, 6 policiers, 10 BD enfants et d'un abonnement à Doc en Images.

Les livres prêtés par la Médiathèque départementale sont renouvelés environ tous les 3 mois.

La bibliothèque participera au jury littéraire enfant Couleurs du Monde sur le thème de l'habitat :

« D'un milieu de vie à l'autre » pour désigner le meilleur album 2009.



Le seul courage qui importe est celui qui vous fait avancer d'un épisode vers l'autre.

Mignon Mc Laughlin.

ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

Apporter un peu de soleil à l'automne des résidents, avant la fin de leur vie, c'est ce que les bénévoles de l'association Soleil d'Automne essaient de faire à l'hôpital local de St-Just-la-Pendue. La très petite équipe de bénévoles a pour but de donner aux personnes âgées un peu plus de vie. Les diverses animations organisées visent à distraire les personnes âgées, mais également à retarder le plus possible la venue de la dépendance.

Les résidents ont besoin d'être stimulés pour sortir de leur chambre. Diverses animations sont proposées : loto parfois primé, vidéo, chant avec un invité où les personnes âgées peuvent chanter à l'aide d'un cahier de chant adapté à leur vue défailante, atelier mémoire qui a une visée thérapeutique tout comme le loto animé par le président de l'association. Chaque résident dispose d'une grande fiche sur des sujets très divers : métiers, inventions, animaux, cuisine... Il fait appel surtout à la mémoire ancienne encore bien conservée mais l'actualité est aussi présente : locale, nationale... Des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer arrivent également à s'exprimer. Certaines arrivent même à étonner les autres participants ayant une meilleure mémoire. Le chant fait également appel à la mémoire. Parfois, les résidents acceptent de chanter, en particulier lors des après-midi accordéon. Les personnes âgées affectionnent cet instrument de musique.

Des fêtes sont l'occasion de petits spectacles : Noël, carnaval avec les bugnes traditionnelles, fête des mères et des pères, Pâques, anniversaires avec des musiciens et chanteurs. Les centenaires sont marqués d'une manière plus festive en invitant aussi la famille. L'hôpital local a la chance d'avoir deux centenaires : Mme Marie-Joséphine Magat qui a 102 ans. Elle est née à Fourneaux le 13 avril 1906. La doyenne est Mme Léonie Valois avec 103 ans. Elle est née à Chirassimont le 30 octobre 1905.

Des repas à thème sont également organisés : repas beaujolais en novembre, repas brochettes sous les arbres de la cour pour la venue de l'été. Des sorties sont aussi proposées avec le petit minibus : pique-niques, visites, sorties spectacle (chant, style cabaret). Faute de place, la petite boutique et l'atelier jardin thérapeutique ont cessé de fonctionner.

Un temps fort de l'année 2008 a été la kermesse du 12 octobre qui a connu un réel succès avec le beau temps. L'apéritif a été offert par l'association. Parmi les divers stands proposés, la tombola a été très fréquentée. Une mini rosette et un pot de confiture maison récompensaient les séries de 10 billets. Les participants ont trouvé : pâtisseries, boissons, jeu de casse-boîtes, enveloppes surprises toutes gagnantes, articles de vannerie



Les 103 ans de Mme Léonie Valois.

de René Giraud, lingerie, divers objets réalisés par des résidents sous la conduite de l'animatrice. Plus de 50 lots ont été tirés au sort, tout comme 2 tableaux originaux. Cette kermesse, dont le produit va à l'animation des résidents, a fait de nombreux heureux, en particulier chez le personnel, les familles, les personnes âgées. Le personnel et des amis étaient venus renforcer les bénévoles de l'association, qu'ils soient remerciés pour leur aide précieuse, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette journée de fête une belle réussite. Michel, avec son accordéon, a également égayé l'après-midi.

A.D.M.R.

Association du service de l'aide à domicile en milieu rural

L'association emploie aujourd'hui 17 salariées en C.D.I. (soit 11 équivalents temps plein). Pendant les périodes de congés, l'association doit embaucher 3 ou 4 remplaçantes pour éviter des interruptions du service, notamment auprès des personnes âgées.

Chaque mois, c'est 80 à 90 « clients » qui utilisent les services de l'A.D.M.R.

L'équipe de bénévoles se réunit tous les 15 jours à la maison commune pour faire le point sur les activités du service, prendre en compte les récentes demandes et décider des moyens nouveaux à mettre en œuvre pour y répondre.

Une permanence a lieu tous les lundis et jeudis matin au 1^{er} étage à la mairie, de 10 h à 12 h. Elle

est assumée par un bénévole et la secrétaire salariée de l'association à temps partiel, Marie-Eve, tél. : 04.77.63.20.12.

Si vous avez besoin d'aide à domicile, n'hésitez pas à nous contacter pendant les temps de permanence à la mairie ou les autres jours, si nécessaire, au 04.77.63.22.59 ou 04.77.63.53.63.

A noter qu'un nouveau service « qualité de vie » a été mis en place pour intervenir chez les personnes en activité et qui n'ont pas toujours assez de temps pour l'entretien de leur espace de vie (dans ce cadre, l'association étant agréée, le montant des prestations payé peut entrer pour partie dans les déductions fiscales fixées par la loi de finances annuelle).



CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

□ Gestion du Chalet Merlin

Le chalet et son environnement sont à la disposition des familles, des particuliers et des associations qui en font la demande : planning et réservation au 04.77.63.51.46 (M. Channellière). Pour l'année 2009, les conditions de location pour une manifestation sont de 85 € plus les consommations EDF. Capacité : 45 personnes, accès cuisine et vaisselle.

Concernant les associations constituées, seules les consommations EDF sont réclamées pour la première réservation dans l'année.

Possibilité pour l'occupation du parc de réserver uniquement l'accès aux WC, lavabos de l'aile Est du bâtiment. Coût : 23 €.

Pendant les vacances scolaires, le chalet est réservé au centre aéré.

□ Groupe « détente et loisirs, gym douce »

Il est en augmentation, avec 25 adeptes en 2008 pour un maintien de la forme, à raison d'une séance hebdomadaire sous la conduite d'une animatrice qualifiée. Renseignements et inscriptions auprès de Marguerite Perraud, ☎ 04.77.63.22.95.

□ Participation à l'organisation de la marche avec ESPOIR-SANTE-HARMONIE

Le centre social apporte son concours à la préparation et à l'accueil de cette manifestation à Saint-Just, avec l'appui de la municipalité, de ses services et d'autres bénévoles.

AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ !

Dans la région, lorsque l'on parle de notre village, on n'oublie jamais de citer notre club de l'amitié et de souligner son dynamisme pour ses nombreuses activités. C'est vrai que les 25 organisations annuelles diverses donnent beaucoup de travail aux responsables qui sont d'inlassables serviteurs. En 2008, les deux grandes manifestations régionales ont de nouveau drainé la grande foule, comme le loto du 17 février, car on est venu des quatre coins de la région et bien au-delà du département. Le concours de belote du 24 octobre a rassemblé 320 joueurs (20 de plus que l'an passé) et son rapide déroulement, avec résultats à 18 h 30, a valu beaucoup de compliments aux organisateurs.

- Certaines manifestations internes ont fait le bonheur des aînés comme la soupe aux choux de Printemps, avec le bacon.
- Le fameux voyage de 7 jours en Périgord qui a fait un tabac et dont on parle encore.
- La rencontre du 6 novembre avec les « bignettes » au kir et les châtaignes grillées.

Mais une joie immense a ponctué l'année écoulée par l'entrée au club de 7 nouveaux membres, ce qui stimule les responsables à servir toujours davantage.

Pour l'année 2009, les responsables veulent faire aussi bien et pourquoi pas encore plus ?

- Un super spectacle le 7 février, salle « Le Scarabée à Riorges » : Age Tendre et Têtes de Bois, avec tout un plateau de grandes vedettes présentées par Denise Fabre (50 places réservées).
- Le loto régional géant du dimanche 15 février à 14 h avec des lots du tonnerre.
- Un voyage de 7 jours en Alsace, du 29 juin au 5 juillet, avec les plus beaux sites à visiter et même une journée en Allemagne.
- Le grand concours de belote régional d'automne le vendredi 30 octobre à 14 h.
- Le programme de la saison sera chargé avec en plus les concours de scrabble, belote, tarot, manille, rami, lotos, voyages d'une journée, repas divers.



Les bugnes de la Chandeleur.

- Chaque jeudi de l'année à 14 h, salle de la maison commune, rencontre jeux pour apporter un rayon de soleil et un peu de détente et d'amitié à tous les retraités qui le souhaitent.

Alors amis retraités, venez donc nous rejoindre, vous verrez c'est super agréable, vous serez vraiment les bienvenus. Le club de l'amitié, c'est la famille des aînés, plus on est, plus on rit, et c'est comme ça qu'elle est belle la vie !

ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

Pour ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE, l'année 2008 qui se termine aura été une année exceptionnelle, nous avons financé pour 133 452,10 € de matériel en faveur des malades du roannais.

Notre grand défi 2008, achat d'une sonde écho endoscopique pour l'Hôpital de Roanne, d'une valeur de 105 000 €, a été atteint lors du repas

de gala que nous avons organisé le 24 octobre dernier avec la participation de 3 grands chefs MM. ALEX, DUMOULIN et Michel TROISGROS.

Nous avons atteint cette somme grâce aux généreux donateurs, les particuliers, les associations, les entreprises, les administratifs, tous se sont mobilisés pour notre cause, et nous avons été au-

delà de nos espérances puisque 3 matelas confort Nimbus ont été offerts, dont un pour votre Hôpital à St-Just-la-Pendue.

Je profite de ce bulletin pour, en tant que présidente d'Espoir-Santé-Harmonie, remercier tous les Sanjustois qui, chaque année, sont là pour nous aider.

ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE vous souhaite une année 2009 pleine de joie et de bonheur.

Avoir 80 ans (1928-2008)



De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : Roger Channelière (tambour) – Jean Peronnet – Marie-Claude Giroudon – Claude Chaize
Simone Corcombet ép. André – Michel André – Robert Bouquin.

2^e rang : Jean Giroudon – Marie Paradis ép. Mondière – Lucien Veillas – Micheline Lopes ép. Horvath
François Bazoud – Alice Dalmais ép. Cherpin – Antoine Thivoyon – M. Maspes, accordéoniste.

3^e rang : Gabriel Mondière – Claudia Simon ép. Damian-Farjot – François Reynaud.

A l'aube des 80 ans

Nous sommes aussi jeunes que nous le croyons,
Nous sommes aussi forts que nous le croyons,
Nous sommes aussi utiles que nous croyons l'être,
Nous sommes aussi jeunes que nos pensées,
L'âge n'est point « l'envol des années »,
Mais « l'aurore » de la sagesse dans l'esprit de l'homme.

MANIFESTATIONS 2009

- **Janvier** : 16^e galettes de l'Espoir.
- **Samedi 24 janvier** : 20 h 30, salle des Halles à Charlieu, « Ma femme s'appelle Maurice » par les Pigallous de St-Nizier-sous-Charlieu.
- **Lundi 9 mars** : Espace Renoir, projection du film « Nos enfants nous accuseront ».
- **Dimanche 29 mars** : Golf de Champlong à Villerest, 5^e trophée golf de l'Espoir (scramble).
- **Samedi 18 et dimanche 19 avril** : salle polyvalente de St-Just-la-Pendue, 4^e foire Bio et nature.
- **Dimanche 19 avril** : 9^e marche Bio en Val de Gand à St-Just-la-Pendue.
- **Samedi 22 août** : concert de rock à Villers.

RÉALISATIONS 2008

- 4 matelas anti-escarres grâce à l'opération « Roanne as-tu du cœur ? »
par le Crédit Mutuel 8 748,37 €
- Fondation de l'Avenir 2 000,00 €
- A chacun son Everest 2 500,00 €
- Sonde écho endoscopique
Hôpital de Roanne 105 000,00 €
- 3 matelas grand confort Nimbus
Hôpitaux Charlieu, Amplepuis,
St-Just-la-Pendue 15 203,73 €

Soit un total de 133 452,10 €

Depuis sa création, **ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE** a financé pour 668 216,98 € de matériel pour les centres de soins du roannais.

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année 2008 a été pour le comité l'occasion de nouveauté, particularité et record.

Pour la nouveauté : le comité a organisé une soirée galette en janvier que nous allons reconduire en 2009. C'est pour l'ensemble des participants une rencontre très agréable.

La particularité : pour le week-end de l'Ascension où nous sommes partis en Allemagne, le jeudi était doublement férié puisqu'il tombait le 1^{er} mai.

Ce qui a peut-être été la raison du record : celui du plus grand nombre de participants au voyage à Mertesdorf depuis la création de l'association. Nous étions en effet 54 personnes à nous rendre chez nos amis allemands, parmi lesquels se trouvaient de nombreux enfants.

Trois familles avaient fait le choix de ne plus participer à l'échange. Elles ont été remplacées par de nouveaux venus qui ont été enchantés par leur premier voyage.

L'accueil fut, comme les précédents, très chaleureux et très convivial. Le vendredi, nous avons visité les bords de la Moselle, nous avons admiré des mosaïques antiques et une ferme romaine reconstruite sur ses fondations d'origine. Après le déjeuner, nous avons découvert le superbe musée du porcelainier Villeroy et Boch. Le samedi 3 mai,



Départ.

sous un superbe soleil, nous avons pu prendre l'apéritif de la mi-journée sous l'arbre de mai, cette tradition du 1^{er} week-end de mai a pour but de planter un grand mât sur la place du village en haut duquel subsistent quelques branchages pour symboliser l'arrivée du printemps. L'après-midi, les plus sportifs du groupe ont participé à une course locale : la course du vin et de la vallée. Félicitations aux coureurs et coureuses. Le repas dansant du soir nous a tous réunis dans la salle commune et l'excellente ambiance nous a permis de terminer le séjour en beauté.

Merci à nos hôtes et à tous les participants.

Nous n'oublions pas que cette belle année pour le comité a été marquée par un moment de peine et de tristesse. En effet, Lise Murat nous a quittés brutalement peu de temps avant notre voyage. Nous pensons à elle, à sa joie communicative, à sa présence fidèle et toujours souriante lors de toutes nos manifestations. Merci Lise.

Le comité a organisé son loto habituel le 26 octobre et va préparer la venue de nos amis allemands pour l'Ascension 2009.

HARMONIE MUNICIPALE



Des cheveux blonds, des cheveux gris, telle est l'image donnée par la chanson de Michel Sardou... une image que l'on retrouve lors de chaque répétition, lors de chaque concert. Ces jeunes cheveux blonds, sous la baguette de Guy et Magalie, ont ouvert les deux soirées données par l'harmonie à la salle polyvalente. Tels de jeunes peintres devant une étude de Monet, chacun d'eux apporte le meilleur de lui-même pour donner au travers de son instrument toute la couleur et la sensibilité au morceau qu'il interprète. Petit à petit, ces jeunes têtes blondes vont rejoindre les rangs de la société.

Dans un monde face à une technologie sans cesse renouvelée, la musique dite « moderne » offre parfois un spectacle quelque peu déroutant bien loin de ses valeurs traditionnelles.

Avec des programmes plus classiques, l'harmonie a donné cette année trois concerts. En mars avec les accordéonistes roannais, une soirée qui a attiré un public nombreux toujours séduit par l'accordéon.

Le concert de juin avec l'harmonie de Charnay, village pittoresque du Beaujolais, a remporté un vif succès. Tour à tour, les deux harmonies présentaient un programme fort apprécié par le public. Le

final réunissait les deux sociétés, cet ensemble de 50 musiciens emportait véritablement la salle dans un tourbillon de notes et d'émotions où se mêlaient toute la puissance de l'orchestre et la beauté de la musique.

Le 14 juillet, sous un beau soleil, l'harmonie donnait son troisième concert à l'hôpital local. Tous les résidents et de nombreux Sanjustois assistaient à cette prestation dans une ambiance très conviviale. La Marseillaise, chantée par tous, clôturait ce moment musical couronné par le verre de l'amitié, offert par la municipalité.

L'harmonie s'efforce d'apporter une note de sérieux et de gaieté à chacune de ses prestations. Il faut souligner le travail de Guy et Magalie, ses deux directeurs et de tous ses musiciens qui, tout au long de l'année, s'investissent dans cette société.

Tous vous souhaitent une bonne année 2009 et vous donnent rendez-vous en musique à l'occasion de leurs prochains concerts.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Venez profiter d'une heure de gym conviviale.

Les cours, assurés par Valérie, professeur diplômé de la Fédération Française de Gym Volontaire, se déroulent chaque lundi, sauf durant la période des vacances scolaires, de 19 h à 20 h à la salle polyvalente.

Le temps de travail s'organise autour de trois pôles prépondérants : échauffement, exercices au sol, stretching.

Tout au long de l'année, les exercices ciblés avec steps, ballons et bâtons sont très appréciés des licenciées.

Les cours sont ouverts aux adultes (hommes et femmes) ainsi qu'aux ados (à partir de 14 ans).

Pour tout renseignement, contacter :

Nicole, ☎ 04.77.63.27.86 – ou Edith, ☎ 04.77.63.20.24

DONNEURS DE SANG

Arriverons-nous en 2009 à 150 donneurs de sang présents par journée de prélèvements ? Ce serait formidable et nous retrouverions ainsi le niveau des années 1975-1980. Nous sommes sur la bonne voie avec 144 personnes le 17 octobre dernier. Il faut rappeler que sur le nombre global, les donneuses et donneurs de St-Just ne représentent même pas la moitié, alors nous avons encore des possibilités.

Les besoins sont tellement importants, 5 % de plus chaque année. Il faut répondre à cette demande parce que le sang ne peut pas être « fabriqué » artificiellement. Il serait bien que personne n'en manque.

Vous allez peut-être nous rejoindre prochainement. Au nom des 500 000 malades qui chaque année ont besoin d'une transfusion sanguine, nous vous remercions.

Voici les dates pour 2009 : Vendredi 6 février - Vendredi 15 mai - Vendredi 16 octobre (de 16 h à 19 h).



S.D.I.S. APPRENDRE LES PREMIERS GESTES DE SECOURS

Avec près de 160 interventions à fin novembre, le centre d'incendie et de secours a connu cette année une hausse significative de son activité opérationnelle. Les sapeurs-pompiers de la commune ont ainsi participé activement aux nombreuses opérations de secours engendrées par les inondations de début novembre.

Cette année a vu également la réalisation de l'extension d'une travée de la caserne afin de pouvoir accueillir prochainement un nouveau véhicule d'intervention. Ce dernier aura une double fonction puisqu'il sera engagé sur feu en tant qu'appui en

eau et disposera de l'équipement nécessaire pour intervenir plus spécifiquement sur les feux de forêt.

Toujours au niveau matériel, le centre va se voir affecter, en début d'année 2009, un nouveau véhicule de secours aux victimes en remplacement du Renault Master. Ce renouvellement permettra d'améliorer les conditions de travail des sapeurs-pompiers mais surtout d'augmenter significativement le confort des victimes.

Une cession de PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), ouverte au grand public, a été organisée à la caserne fin septembre. Ainsi, 10

personnes de St-Just-la-Pendue et des villages voisins ont pu se former pendant 10 h aux gestes de premières urgences, dans de très bonnes conditions, et obtenir leurs diplômes. Cette opération sera renouvelée courant 2009 et les personnes intéressées peuvent contacter un sapeur-pompier.

Les 15, 16 et 17 octobre 2009, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, en collaboration avec l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Loire, auront la charge d'organiser le 116^e congrès national des sapeurs-pompiers à St-Etienne. L'exposition de la plus grande caserne sera ouverte à tout public.

Au niveau de l'amicale, les manifestations annuelles se sont très bien déroulées. L'année a commencé par le concours de belote qui a réuni près de 80 doublettes, puis s'est poursuivie par la journée familiale au gîte rural de La Bernardière et le voyage dans la très belle région de Cassis. La fin 2008 a vu se tenir le banquet de la Ste Barbe et l'arbre de Noël, très cher aux enfants et compagnes des sapeurs-pompiers.

L'ensemble du personnel du centre de secours vous présente ses meilleurs vœux pour 2009 et vous remercie une nouvelle fois de l'excellent accueil que vous lui avez réservé lors du passage des calendriers.



COMITÉ DES FÊTES

Cette année, lors de la fête patronale, le comité a vu grand en vous proposant un spectacle d'acrobaties en VTT Trial. Le public est venu nombreux le dimanche après-midi pour applaudir Bruno Janin (champion du monde par équipe). Ce dernier a proposé au public une prestation spectaculaire en choisissant des spectateurs au hasard, afin qu'il puisse faire ses acrobaties et donner des frissons à « ses cobayes ». Le public pouvait par la même occasion s'initier au VTT en traversant des obstacles prévus à cet effet.

Le traditionnel porcelet à la broche du dimanche soir a ravi les convives qui ont pu danser jusque tard dans la nuit.

Malgré le temps frisquet, le bal des jeunes du samedi soir ainsi que le défilé et le feu d'artifice ont séduit le public.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de la fête ainsi qu'à sa bonne organisation. Avec près de 35 membres dont beaucoup de jeunes venus nous rejoindre en 2007, notre association a un très bel avenir devant elle. L'ambiance au sein du groupe y est très convi-

viale et les différentes générations s'entendent à merveille.

Nous remercions enfin toutes les personnes qui nous ont très bien accueillis lors de la tournée de brioches ainsi que tous nos sponsors qui, une fois de plus par leur générosité, ont contribué au bon déroulement de la fête.

Pour finir, le comité des fêtes présente à toute la population de St-Just et de ses environs ses meilleurs vœux pour l'année 2009, et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un très beau week-end en perspective...

Le Président du comité des fêtes : Gaétan Coquard, ☎ 06.62.53.91.39.



AMICALE LAÏQUE

Très belle saison des boulistes de l'amicale en 2008

Un groupe, composé d'une douzaine de joueurs, a fait honneur à la société et porté haut les couleurs du village lors du parcours effectué dans le cadre de la compétition du championnat de France des associations sportives 3^e et 4^e division. Au niveau national, ce sont 1 100 clubs qui sont engagés dans ce challenge qui conduira l'un d'eux au titre de champion de France.

C'est le 3 novembre 2007 que les joueurs locaux commencent le 1^{er} tour contre l'amicale laïque de Roanne et s'imposent sur le score de 25 à 15. Le 2^e tour contre la boule Renaissanaise s'avère très serré puisqu'à l'issue des deux rencontres dans chacune des sociétés, il y a un score de parité 20 à 20, la qualification intervenant après une épreuve d'appui remportée sur le score de 4 à 3.

Les 4 tours suivants s'effectuent à Firminy les 28 et 29 juin, et c'est 4 victoires consécutives contre la boule de Moingt 12 à 8 – la boule Montbrisonnaise 16 à 4 – la boule de Boën 10 à 10 et 2 épreuves d'appui remportées 9 à 6 – l'amicale laïque de Neulise 13,5 à 6,5, qui offrent le titre de champion de la Loire 2008, titre déjà obtenu en 2005.

Dans la 1^{re} phase interrégionale, l'équipe de joueurs se déplace à l'Arbresles les 26 et 27 juillet et s'impose en 16^e de finale contre Peyrieu (01) 16 à 4 et en 8^e de finale contre St-Jean-de-Maurienne (73) 15,5 à 4,5.

Dans la 2^e phase interrégionale, c'est un long déplacement qui conduit les compétiteurs à Chantonay (85) pour disputer le quart de finale du championnat de France contre l'équipe de Montmorency (95). Malheureusement, les joueurs locaux ne répètent pas leurs prestations antérieures et s'inclinent 13 à 7. Le rêve s'est envolé le 30 août 2008 mais il reste beaucoup de très bons souvenirs et aussi quelques regrets ! Pour la petite histoire, l'équipe de Montmorency a été sacrée championne de France le 13 septembre à Montauban contre Cusset (03).

Si ce résultat est le plus prestigieux pour la société, de nombreux licenciés se sont distingués tout au long de l'année.

- La quadrette, composée de Raphaël Lièvre, Jean-Paul Lièvre, Denis Goutailler, Frédéric Rey et Xavier Jonard, a échoué en 16^e de finale du championnat de France 3^e division à Bourgen-Bresse.
- La doublette, Gérard Delaye et Patrice Valois, s'est inclinée en quart de finale du championnat de la Loire 3^e division.
- En tête à tête, Raphaël Lièvre s'incline en quart de finale du championnat de la Loire 3^e division.
- La quadrette, Grégory et Robert Missire, Jacques Villard et Yves Goutailler, échoue en demi-finale des éliminatoires du championnat de France 4^e division.
- En fédération UFOLEP, la doublette, Françoise Charpennes licenciée à l'amicale, associée à Mélanie Lattat de l'école de boules de Roanne, a remporté la coupe de France féminine 4^e division les 28 et 29 juin à Givors. La quadrette, Gérard



Delaye, André Recorbet, Roland Lièvre et Patrice Valois, s'est inclinée en demi-finale du championnat de France 3^e division à Givors.

Pour le programme de l'amicale en 2009, les activités sont reconduites selon le calendrier ci-après :

CONCOURS DE CARTES

TAROT

Vendredi 12 décembre 2008 à 20 h 30
Se faire inscrire jusqu'au 10 décembre 2008 au siège, ou par téléphone auprès d'un membre de la société.
Samedi 14 février 2009 à 14 h 30
Inscription idem jusqu'au 11 février 2009



BELOTE

Mercredi 12 novembre 2008 à 14 h 30
Samedi 13 décembre 2008 à 14 h 30
Mercredi 14 janvier 2009 à 14 h 30
Samedi 24 janvier 2009 à 14 h 30
Mercredi 11 février 2009 à 14 h 30
Samedi 7 mars 2009 à 14 h 30

CONCOURS DE BOULES

OFFICIELS

Dimanche 26 avril 2009 : 64 tête à tête 3^e et 4^e
Mardi 19 mai 2009 : 16 quadrettes vétérans
Samedi 20 juin 2009 : 32 doublettes 3^e et 4^e
Samedi 18 juillet 2009 : 32 doublettes 3^e et 4^e
Samedi 12 septembre 2009 : 16 quadrettes 3^e et 4^e



SOCIÉTAIRES

But d'honneur à partir du 1^{er} mars 2009
Vendredi 22 mai 2009 à 17 h 30
Vendredi 5 juin 2009 à 17 h 30
Vendredi 19 juin 2009 à 17 h 30
Samedi 4 juillet 2009 à 14 h (Mémorial C.Villard)
Samedi 8 août 2009 à 15 h 00
Samedi 5 septembre 2009 (concours de la fête)
Dimanche 20 septembre 2009 à 9 h (tête à tête)

Les concours de cartes et les concours de boules sociétaires sont ouverts à toutes les personnes titulaires d'une carte de membre de la société.

GROUPE ARTISTIQUE « LES MILANS SCÈNE »

Après un premier report en début d'année 2008, notre association a dû une nouvelle fois trouver de nouvelles dates pour présenter son spectacle, ce sera donc début 2009 qu'auront lieu nos quatre séances.

Nous vous donnons rendez-vous donc aux dates suivantes :

Samedi 28 février 2009 à 20 h 30

Samedi 7 mars 2009 à 20 h 30

Dimanche 8 mars 2009 à 14 h 30

Vendredi 13 mars 2009 à 20 h 30

Les locations de places auront lieu à partir de fin janvier, dans un premier temps à la mairie et ensuite par téléphone, aux dates qui vous seront communiquées par voie de presse et affichage très prochainement.

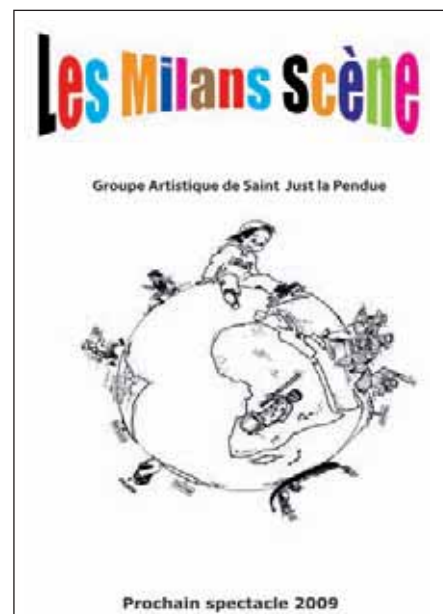
Fort de sa quarantaine de membres, le groupe artistique « Les Milans Scène » sera ravi de vous accueillir dans sa salle de théâtre, rue Bel Air, avec

le souci de vous divertir comme il sait le faire depuis de nombreuses années.

Au programme cette année : notre planète, revue et analysée par notre équipe de création qui vous a concocté un mélange de sketches, comédie musicale, pièce de théâtre où, n'en doutez pas, le rire sera bien présent. Nos musiciens seront bien sûr présents entre autres pour accompagner les chanteurs. Venez donc nombreux encore cette année pour passer quelques heures avec nous.

Toute la troupe des Milans Scène vous souhaite d'ores et déjà une très bonne année 2009 et vous dit à bientôt.

Pour toute information concernant la location de la salle de théâtre (concerts, réceptions, mariages, représentations...), contacter **P. Philibert au 06.70.31.16.04.**



ASSOCIATION FOOTBALL 81

Sportivement, l'A.F.81 a réalisé une saison 2007-2008 moyenne. L'équipe 1, dirigée par Jacky Rodamel et Benoît Gattet, termine 6^e de son championnat et n'a pas spécialement brillé dans les différentes coupes disputées. A l'inverse, l'équipe 2, coachée par Loïc Channellière et Jacky Lévy, a terminé à la 3^e place de sa poule derrière 2 équipes « premières ». Quant à l'équipe 3, toujours dirigée par Zinette, la saison fut assez difficile avec très peu de victoires à l'arrivée.

Concernant la saison 2008-2009, les 3 équipes engagées ont conservé, et c'est une bonne nouvelle, l'ensemble des dirigeants officiant la saison précédente. Les entraînements sont par contre assurés par Cyril Paillet. Fait marquant de ce début de saison : l'équipe 1 (voir photo) a franchi le 1^{er} tour de la coupe de France contre Charlieu et ne s'est inclinée que pendant la dernière demi-heure contre la sympathique équipe de Montrambert – La Ricamarie (4 niveaux au-dessus). A noter que cette même équipe a atteint le 6^e tour de la coupe de France.

Du côté administratif, l'A.F.81 a enregistré, en ce début de saison, un changement de secrétaire et de trésorier : Séverine Missire et Loïc Channellière



L'équipe 1 et la Ricamarie-Montrambert lors du 2^e tour de la Coupe de France.

ont cédé respectivement leur place au duo composé de Yoann Patalas et Marc-Antoine Fabre et à Benoît Gattet. A ce titre, ce bulletin est l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans notre club.

Comme les années précédentes, toutes les manifestations du club (concours de belote, concours de pétanque, soirée familiale, tournoi des copains) ont très bien fonctionné. Celles-ci nous permettent notamment de mieux nous équiper en matériel et de participer au financement de Goal Football.

2007-2008 a vu également la création de « Jaune & Noir », la plaquette de l'A.F.81. Cette première

édition, réalisée grâce aux soutiens de nos fidèles sponsors, fut un réel succès. Celle-ci a permis de mieux faire connaître notre club, ses équipes et ses bénévoles aux habitants de St-Just-la-Pendue. Bien entendu, il est prévu de rééditer une nouvelle plaquette en cette fin de saison.

Autre nouveauté : l'ouverture, dès le début d'année 2009, du site Internet du club (www.af81.com). Vous y trouverez notamment l'historique de l'A.F.81, les résultats, une présentation des équipes...

Enfin, en cette fin d'année, l'ensemble du club vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.

TENNIS CLUB

Une saison qui va rester dans les mémoires

La saison fut pleine avec plus de 80 licenciés, une équipe dirigeante bien en place, des cours de qualité. Rien de tel pour que le tennis perdure dans la vie associative de la commune.

Cette année 2007-2008 a été plus que flamboyante pour le Country Tennis Club de St-Just-la-Pendue. Tout d'abord, nous pouvons noter une large participation de nos joueurs aux tournois organisés dans tout le département. De nombreuses performances sportives sont à relever, notamment celle de Sacha Lièvre qui atteint la demi-finale au tournoi de Rozier.

Tout avait bien commencé avec la victoire du trophée d'automne par notre équipe composée de

Joël, Fred, Clem, Jojo et tous les autres. La finale les a opposés à nos sympathiques voisins de St-Symphorien-de-Lay qui se sont inclinés 3 à 1. Premier titre de la saison.

Ajoutez à tout cela, le tennis club de St-Just a su briller au cours des championnats par équipe se déroulant durant le mois de mai. En effet, les équipes 1 et 2 ainsi que l'équipe féminine montent d'une catégorie cette saison. Nous pouvons donc qu'amplement féliciter les joueurs de ces trois équipes qui sont restés invaincus lors de leurs matchs. N'oublions pas l'équipe 3 qui se classe troisième de sa poule.

Pour ce qui est du tournoi de Noël, la victoire revient chez les femmes, à Elisabeth et Béatrice... une grande première et chez les hommes, c'est une paire inédite qui s'impose, David et Aurélien Garin.

Un coup de chapeau tout particulier à Joanny et Mathieu qui ont participé aux championnats de la Loire de double, après avoir traversé la totalité du tableau, les voilà en finale. Nous leurs souhaitons bonne chance et encore bravo !

Une dernière ovation pour Aurélien Garin qui est devenu cet été le vice champion de France, troisième série. Formé au club, il passe encore du temps sur nos courts de tennis à s'entraîner. Bravo Aurélien !

En ce qui concerne la nouvelle saison qui débute, nous faisons appel à tous les jeunes et moins jeunes désirant connaître ce sport, le pratiquer et même faire des compétitions. Tous les entraînements sont encadrés par des professionnels, le club étant en partenariat avec l'ASAJ. Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements au 06.33.41.62.01 ou au 06.24.97.33.43.



TENNIS DE TABLE

Le Milan-Ping-Pong-Club est représenté dans le roannais par une équipe qui évolue en départementale 2.

La volonté et le dynamisme des joueurs compensent le nombre assez restreint de licenciés.

Le maintien au niveau actuel constitue l'objectif sportif. Mais la véritable ambition du club consiste à pouvoir pratiquer cette activité dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Ce pari est réussi et nous invitons tous les amateurs de ping-pong à nous rejoindre.

Pour avoir un avant-goût, le M.P.P.C. organise un tournoi local, ouvert à tous, le 21 février 2008, l'après-midi.

Pour tous renseignements, contacter Jean-Pierre André, au 04.77.63.27.16.



ASSOCIATION FNACA

50 années d'existence

Beaucoup d'appelés à la sortie du service militaire en Afrique du nord ont éprouvé le besoin de se regrouper dans des organisations, afin de faire aboutir leurs légitimes revendications.

Trois organisations se sont conçues :

- groupement des rappelés et maintenus,
- association nationale des anciens d'Algérie,
- association des anciens d'Algérie.

Ces 3 organisations ont fusionné le 21 septembre 1958 pour donner naissance à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie). Depuis cette date, cinquante années se sont écoulées, le comité FNACA St-Just, statué le 3 décembre 1975, a déposé ses principales avancées.



Activités durant l'année 2008

- **16 mars** : thé dansant, animé par l'orchestre Damien Poyard et Jean-Marc Béllisson.
- **19 mars** : à St-Etienne, commémoration du 46^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la section est représentée par 5 adhérents.
- **30 mars** : à St-Just, commémoration du 46^e anniversaire. Messe, défilé au Monument aux morts suivi du vin d'honneur, ensuite repas à « la Frappée » à Croizet.
- **8 mai** : commémoration de la fin de la guerre 39-45, défilé au Monument aux morts suivi du vin d'honneur.
- **20 août** : pique-nique annuel au boulodrome de Croizet.
- **21 octobre** : assemblée générale annuelle.
- **11 novembre** : commémoration, défilé au Monument aux morts accompagné des drapeaux suivi du verre de l'amitié.
- **14 décembre** : choucroute annuelle afin de terminer la saison.

Notre comité a été endeuillé durant cette année par deux décès, Victor Rey et Marcel Mouton.

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

Le bilan de l'année 2008 est positif. Les résultats sportifs ont été moins élogieux que ceux de l'année 2007 malgré une participation forte à différents concours.

Le niveau des scores monte chaque année. Nous sommes optimistes pour l'année 2009. Le nombre et la qualité des sociétaires sont en augmentation, en particulier le nombre de cadets et juniors.

Les opportunités de travaux ont été saisies en début d'année afin de poursuivre l'aménagement du site.

Nous rappelons que le TGO est une association loi 1901 ouverte à tous et que nous pouvons vous accueillir tous les samedis après-midi, de février à septembre.



SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

La saison de chasse se termine. Notre société compte à ce jour 37 sociétaires. Deux chasses, accompagnées de battues aux nuisibles, ont été organisées ainsi que le plan de chasse.

En avril, l'équipe de déterrage est intervenue sur plusieurs sites de la commune (Chavannes –

Pomeys – La Vernassière – Corneys). 26 renardeaux capturés, dont 2 adultes.

Merci à l'équipe car ce sont des bénévoles.

Grâce à l'intervention de la commune, le projet de création d'une maison de la chasse dans l'ancien dépôt situé rue de l'Etang, occupé précédemment par les services de la DDE, est en bonne voie.

Nous restons à l'écoute pour divers problèmes avec propriétaires et agriculteurs. Faites-nous savoir si vous avez des indices et dégâts dans vos poulaillers.

- Le repas aura lieu le dimanche 1^{er} mars 2009.
- Le ball-trap est prévu le samedi 13 et le dimanche 14 juin 2009 au lieudit Le Passou.

L'homme heureux est celui qui se retrouve avec plaisir au réveil, se reconnaît celui qu'il aime être.

Paul Valéry.

CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » a d'abord été créée pour répondre à un besoin de garde des enfants. Cette demande sociale reste très importante, notamment pour les parents.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui doivent trouver eux aussi leur place dans le centre de loisirs. Ils doivent pouvoir être informés du fonctionnement du centre, des activités, des projets en cours ou à venir mais aussi de quelle façon leur enfant vit sa journée au centre de loisirs.

Cette année 2008, 130 enfants (de 4 à 11 ans) résidant sur les communes de Croizet-sur-Gand, Neulise et St-Just-la-Pendue ont participé à des activités sportives, culturelles, manuelles, intergénérationnelles... sur chaque période de vacances scolaires.

Notre centre est ouvert pour les vacances de Février, Pâques, Juillet et de la Toussaint. Un formulaire sera distribué en début d'année afin de faire un sondage sur l'attente des familles.

L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » a pour cette année 2009 le projet d'ouverture pour l'accueil les mercredis, ainsi qu'un mode d'accueil pour St-Just-la-Pendue en période scolaire. Le dossier est bien avancé et nous ne tarderons pas à vous communiquer des informations le plus rapidement possible (possibilité d'ouverture en septembre 2009). Nous ferons également passer un formulaire pour finaliser les attentes des parents dans ce domaine.

L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » vous souhaite à tous une bonne année 2009.



CLIN D'ŒIL

TENNIS : UN EXCELLENT VICE...

Décidemment, la famille Garin prend ses aises à Roland Garros, antre mythique du tennis mondial.

Après Anaïs, superbe championne de France 2007, c'est son frère Aurélien qui a frôlé l'exploit cette année en ne s'inclinant qu'en finale du championnat de France 3^e série face au fils du champion Guy Forget.

Un titre de vice-champion qui comble évidemment Aurélien et récompense des années d'effort mais aussi de plaisir de jouer.

Ces performances répétées au plus haut niveau posent une interrogation : va-t-on baptiser « famille Garin » un des courts de Roland Garros ?



PATRICK FONTOIN, ÉCRIVAIN

Technicien en informatique et télécommunication, aujourd'hui cadre de l'Armée, notre concitoyen Patrick Fontoin ne peut qu'avoir les pieds sur terre.

C'est peut-être pour échapper de temps en temps aux rigueurs de la réalité que ce fêru d'astronomie se passionne pour la science-fiction.

Une passion tellement prenante que la lecture de nombreux ouvrages du genre devient insuffisante : Patrick Fontoin décide de se lancer dans l'exercice difficile de l'écriture et vient de signer « Cataractes sub-océaniques », son premier roman de science-fiction publié aux Editions Le Manuscrit.

Avec le concours de la bibliothèque municipale, une souscription sera organisée le 7 février 2009 de 10 h à 12 h, salle d'animation de la mairie.



INTERNATIONAL À 13 ANS !

Stanislas Delaye, notre jeune concitoyen domicilié au hameau de Corneys, a la passion de la boule lyonnaise chevillée au corps et... un talent fou ! Qu'on en juge : 6 fois champion de la Loire, demi-finaliste du championnat de France en tir progressif et combiné, finaliste du championnat de France en doublette dans sa catégorie des moins de 15 ans, reconnu désormais joueur de haut niveau, Stanislas, 13 ans, vient de connaître la joie d'une première sélection en équipe de France en octobre 2008, à l'occasion du tournoi international en doublette de Monaco qui rassemblait quelques-unes des nations fortes du monde bouliste. Sa courte défaite en finale contre l'Italie n'a certainement pas entamé son moral et, soutenu par ses parents, Gérard (bouliste chevronné) et Sandrine, Stanislas ne devrait pas tarder à goûter à d'autres sélections en équipe nationale.





***Saint-Just-la-Pendue,
son marché d'antan***

